

LA GYM : UN MÉTIER !



PÔLE FORMATION

Comité Régional Rhône-Alpes - 10, Avenue Viviani - 69200 VENISSIEUX

Email : contact@rhonealpes-ffgym.com

Comité départemental de l'Ain

Email : cd01.ffgym@gmail.com

Tous les renseignements en ligne sur :

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former

LES FORMATIONS PROPOSÉES

1. PREAMBULE
1.1 Le diplôme suivant le niveau de pratique
1.2 La Gym, des métiers passionnants (CQP BPJEPS DE DES)
1.3 Les financements possibles
1.4 Informations relatives aux OPCA
2. LA GYMNASTIQUE LOISIR
2.1 Access Gym
2.2 La Gym Urbaine
3. EN RHONE-ALPES DES PROFESSIONNELLES DIPLOMANTES
3.1 Certificat de Qualification Professionnelle Mention AGA
3.2 Certificat de Qualification Professionnelle Mention AGE
3.3 Certificat de Qualification Professionnelle Mention Eveil Gymnique PE
3.4 BP JEPS Activités Gymniques Forme et Force en alternance
3.5 BP JEPS Activités Gymniques Forme et Force en apprentissage
4. EN RHONE-ALPES DES FORMATIONS FEDERALES
4.1 animateur
4.2 animateur PE
5. LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES NATIONALES
5.1 DEJEPS
5.3 La Validation des Acquis d'Expérience VAE

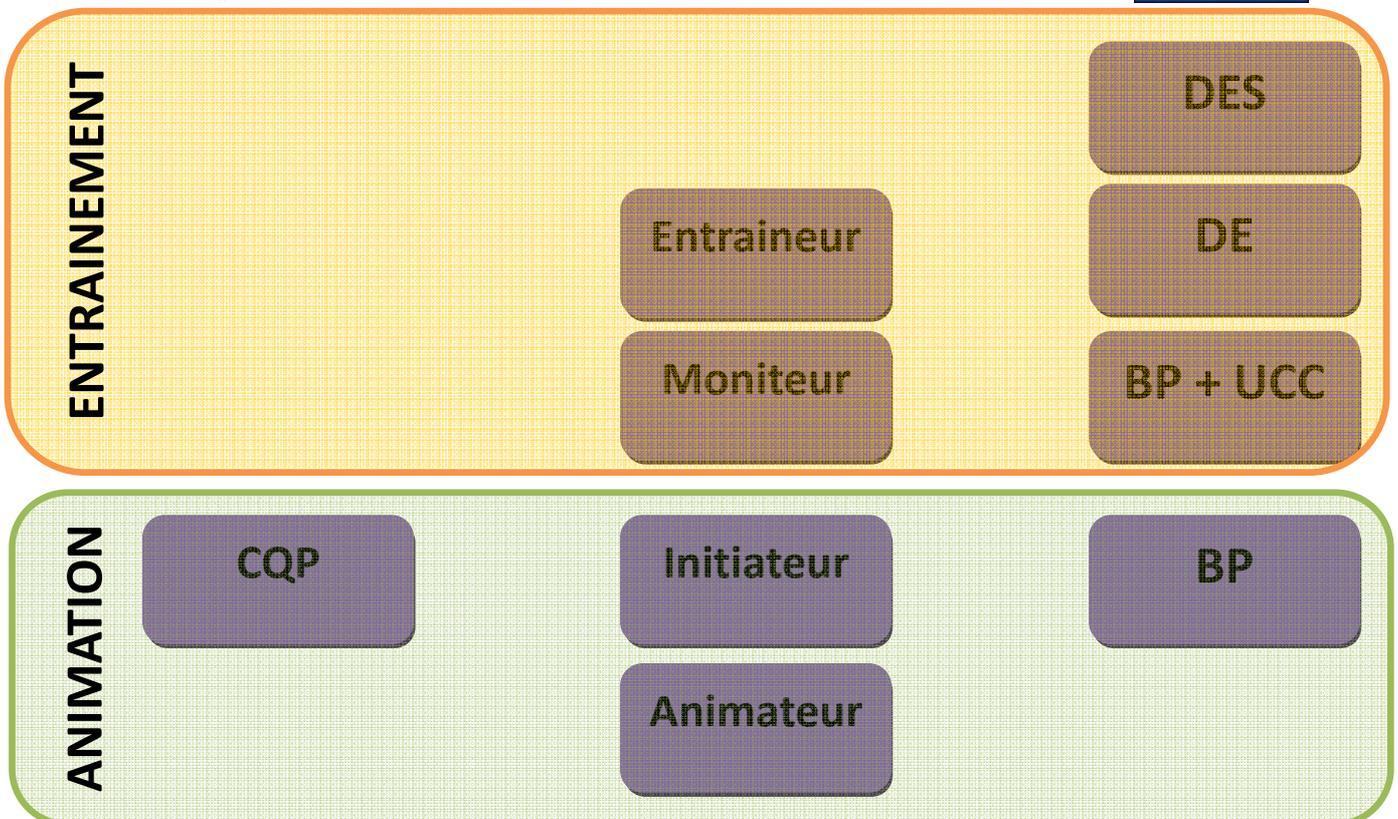
1. PREAMBULE

1.1

LE DIPLÔME SUIVANT LE NIVEAU DE PRATIQUE

A partir de 2015, la formation entre dans une démarche de simplification. Diminution du nombre de diplôme, plus de lisibilité, équivalences entre les diplômes, les changements vont s'échelonner lors des prochaines années. Voici les différents diplômes existants pour la gymnastique.

LE SCHEMA ACTUEL



1. PREAMBULE

1.2

LA GYM, DES METIERS PASSIONNANTS

Le métier d'Animateur



Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, pédagogue, vous avez le sens du contact
- Vous cherchez à encadrer des activités d'initiation et de découverte pour les enfants et/ou les adultes.
- Vous aimez travailler en équipe

Le métier

- Animer des groupes de jeunes, adultes et seniors
- Participer activement à la vie du club
- Proposer des activités gymniques variées
- Rendre accessible au plus grand nombre le plaisir et les bienfaits de la gymnastique

La formation

- Pour une activité à temps plein : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Gymniques, de la Forme et de la Force (**BP JEPS AGFF**)
- Pour une activité complémentaire à mon métier principal : Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur des Activités Gymniques » (**CQP AAG**)

Se renseigner

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/bpjejs
http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/cqp

Autres appellations

- Educateur sportif, Moniteur, Initiateur, Entraîneur loisir

Le salaire de départ

- 1400€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

1. PREAMBULE

1.2

LA GYM, DES METIERS PASSIONNANTS

Le métier d'Entraîneur



Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, pédagogue, vous avez le sens du contact
- Vous avez l'esprit sportif et compétitif,
- Vous aimez le sens de l'effort et travailler en équipe

Le métier

- Préparer et entrainer des gymnastes dans un objectif compétitif
- Participer activement à la vie du club
- Accompagner des gymnastes en compétition
- Transmettre les éléments techniques appropriés aux disciplines gymniques enseignées

La formation

- **DEJEPS** : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression

A noter : Le BPJEPS AGFF (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Gymniques, de la Forme et de la Force) complété du diplôme fédéral « Moniteur Fédéral » donne les prérogatives professionnelles de préparation des gymnastes dans un but compétitif.

Se renseigner

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/dejeps

Autres appellations

- Entraîneur, Educateur sportif, Moniteur

Salaire moyen de départ

- 1550€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

Le métier de Directeur Technique de club



Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, responsable, autonome, vous avez une aisance relationnelle
- Vous aimez travailler en équipe et avez des aptitudes au management
- Vous possédez déjà une expérience réussie en tant qu'entraîneur ou animateur

Le métier

- Assurer l'organisation technique et logistique des activités et disciplines gymniques
- Coordonner l'activité des animateurs et entraîneurs
- Manager l'équipe technique de la structure
- Assurer la relation entre les élus et les techniciens
- Gérer les aspects administratifs et logistiques des compétitions (inscriptions, déplacements...)

La formation

- **DEJEPS** : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression
- Master STAPS

Se renseigner

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/dejeps

Autres appellations

- Manager général, Directeur sportif, Responsable Technique, Coordonnateur Technique

Le salaire de départ

- 1850€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein



Le métier d'Agent de développement

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, responsable, autonome, vous avez un sens du contact avéré
- Vous aimez travailler en équipe
- Polyvalent et organisé

Le métier

- Concevoir, suivre et évaluer, techniquement et administrativement, des projets de promotion/développement des activités gymniques avec pour objectifs l'augmentation du nombre de licenciés et la création de clubs.
- Participer à des actions de promotion de l'activité/structure
- Développer et maintenir des partenariats autour des activités gymniques
- Accompagner la création et la structuration des clubs

La formation

- **DEJEPS** : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression
- Licence ou Master STAPS - Management du Sport

Se renseigner

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/dejeeps

Autres appellations

- Chargé de développement

Le salaire de départ

- 1650€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein



Le métier de Formateur

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Pédagogue, responsable, vous avez le sens du contact
- Vous cherchez à transmettre votre passion des activités gymniques aux futurs animateurs, entraîneurs ou juges
- Vous aimez travailler en équipe

Le métier

- Concevoir et mettre en œuvre des formations initiales ou continues destinées à l'encadrement des activités et disciplines gymniques
- Dispenser des savoirs, savoir-faire et savoir-être aux stagiaires
- Participer à des actions de promotion des formations
- Orienter les candidats vers la formation adaptée à leur motivation et aux besoins de la structure

La formation

- **DEJEPS** : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression

Se renseigner

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/dejeps

Autres appellations

- Responsable de formation, Enseignant, Professeur

Le salaire de départ

- 1650€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

2. PREAMBULE

1.3

LES FINANCEMENTS POSSIBLES

Les actions de formation proposées dans ce catalogue, s'adressent à l'ensemble des salariés dans le domaine de la gymnastique toutes disciplines gymniques confondues ainsi qu'aux entraîneurs bénévoles et aux cadres en formation.

Vous êtes salarié

Votre structure est à jour de ses cotisations auprès de votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), alors vous pouvez bénéficier de la prise en charge financière des actions de formations proposées dans ce catalogue. Uniformation est désormais l'unique organisme habilité à collecter l'ensemble des contributions relatives à la formation professionnelle.

Vous êtes bénévole

Selon votre niveau, votre parcours et vos besoins, vous pouvez participer aux formations proposées dans ce catalogue.

En fonction des actions de formation, les frais d'hébergement, de restauration ainsi que les coûts pédagogiques sont à la charge du stagiaire ou du club.

Les prises en charge sont prises en compte selon les modalités suivantes :

FONDS LEGAUX PLAN DE FORMATION			
Moins de 10 salariés	Plafond Annuel		1000 € HT
	Coûts horaire prise en charge	Action de formation inférieure à 70 heures	40€/heure
		Action de formation supérieure à 70 heures	25€/heure
		Bilan de compétence / VAE	56€/heure
De 10 à 49 salariés	Plafond Annuel		1500 € HT
	Coûts horaire prise en charge	Action de formation inférieure à 70 heures	40€/heure
		Action de formation supérieure à 70 heures	25€/heure
		Bilan de compétence / VAE	56€/heure
		Bilan de compétence / VAE	56€/heure

2. L'ANIMATION SANS LA COMPETITION

2.1

ACCESS GYM GENERAL : GAM, GAF, GR, GAc



CONTEXTE :

Afin d'aider les clubs à développer les secteurs de l'animation des cours poussins / poussines, la Fédération Française de Gymnastique met en place un outil innovant répondant aux exigences de terrain: ACCESS GYM. En effet le turn-over des adhérents, l'arrêt de l'activité après 2 ans de pratique sur le pic d'âge 7 / 8 / 9 ans ainsi que la transition brutale entre la petite enfance et les premières compétitions nous oblige à revoir l'accueil, la prise en charge et l'évaluation de nos actions sur le public des poussins /poussines. ACCESS GYM est l'outil qu'il vous faut.

OBJECTIF :

Etre capable d'utiliser et de mettre en place le concept ACCESS GYM au sein de votre club
Dynamiser les pratiques d'animation des écoles de gym
Etre capable d'assurer la sécurité des pratiquants
Motiver les jeunes stagiaires à se former

CONTENU DE FORMATION :

Formation participative alternant apport théorique et mise en situation sur le terrain. Nous présenterons le concept ACCESS GYM. Nous mettrons en place des séances standards afin de former en interne les animateurs débutants. Nous utiliserons l'application ACCESS GYM développée par la Fédération Française de Gymnastique afin d'évaluer et de collecter les résultats pour favoriser la communication et la compréhension de notre action auprès des familles.

PUBLIC CONCERNE :

Entraîneur/Animateur professionnel ou bénévole,
Responsable des « écoles de gym »
Cadre en formation CQP/BP/DEJEPS

SECTEUR : ANIMATION

2. L'ANIMATION SANS LA COMPETITION

2.2

GYM URBAINE, NOUVELLE DISCIPLINE !



CONTEXTE :

Nouveau concept de la Fédération Française de Gymnastique, qui avec ses équipements sécurisés et normés, et son encadrement formé, permet l'apprentissage des techniques de l'art du déplacement. Cette discipline émergente répond parfaitement aux nouvelles attentes des jeunes ados ! Venez découvrir cette nouvelle pratique !

OBJECTIF :

- Définir la discipline « GYM URBAINE »
- De quoi est composée cette discipline ?
- Comment monter sa séance en « GYM URBAINE » ?
- Découvrir les mouvements et situations d'apprentissages?
- Connaître les différentes étapes de l'évolution des mouvements et déplacements.
- Déroulement d'une séance (échauffement, préparation physique, éducatifs et parcours).

CONTENU DE FORMATION : Mélange entre pratique et théorie

PUBLIC CONCERNE :

Entraîneur/Animateur professionnel ou bénévole,
Responsable des secteurs Animation
Cadre en formation CQP/BP/DEJEPS

SECTEUR : ANIMATION

3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

3.1

CQP AAG : MENTION ACTIVITES GYMNINIQUES ACROBATIQUES

CONTEXTE :

Vous avez un projet dans le domaine de l'animation des activités gymniques acrobatiques? Vous souhaitez acquérir une expérience professionnelle ? Le Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur des Activités Gymniques » peut vous aider à concrétiser votre projet !

PREROGATIVES :

Vous animez en autonomie contre rémunération

Vous encadrez des prestations de découverte des activités gymniques et d'initiation vers un premier niveau de compétition

Vous garantissez aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement

LES AVANTAGES :

- Tremplin pour votre parcours professionnel (évolution vers un BPJEPS)
- Encadrement en autonomie contre rémunération
- Valorisation des diplômes fédéraux (allègements ou équivalences sous conditions)
- Parcours individuel de formation
- Suivi individualisé du stagiaire
- Formateurs certifiés par l'INF/FFG
- Possibilité de financement au titre de la formation professionnelle

ORGANISATION DE LA FORMATION :

-Voir le comité régional ou votre club

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

Etre titulaire de la formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1)

Etre en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

Etre âgé de 18 ans minimum

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formateur : Equipe de Formateurs Rhône-Alpes

Volume de la Formation : 160H

Positionnement 5H

Formation en Centre 105H

Stage en structure 50H

Conditions Financières : 1675 €

Possibilité de prise en charge par les OPCA.

Tous les renseignements en ligne sur :

cd01.ffgym@gmail.com

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/cqp

SECTEUR : ANIMATION ET PREMIERS NIVEAUX DE COMPETITION

3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

3.2

CQP AAG : MENTION ACTIVITES GYMNiques D'EXPRESSION

CONTEXTE :

Vous avez un projet dans le domaine de l'animation des activités gymniques d'expression? Vous souhaitez acquérir une expérience professionnelle ? Le Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur des Activités Gymniques » peut vous aider à concrétiser votre projet !

PREROGATIVES :

Vous animez en autonomie contre rémunération

Vous encadrez des prestations de découverte des activités gymniques et d'initiation vers un premier niveau de compétition

Vous garantissez aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement

LES AVANTAGES :

- Tremplin pour votre parcours professionnel (évolution vers un BPJEPS)
- Encadrement en autonomie contre rémunération
- Valorisation des diplômes fédéraux (allègements ou équivalences sous conditions)
- Parcours individuel de formation
- Suivi individualisé du stagiaire
- Formateurs certifiés par l'INF/FFG
- Possibilité de financement au titre de la formation professionnelle

ORGANISATION DE LA FORMATION :

-Voir le comité régional ou votre club

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

Etre titulaire de la formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1)

Etre en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

Etre âgé de 18 ans minimum

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formateur : Equipe de Formateurs Rhône-Alpes

Volume de la Formation : 160H

Positionnement 5H

Formation en Centre 105H

Stage en structure 50H

Conditions Financières : 1675 €

Possibilité de prise en charge par les OPCA.

Tous les renseignements en ligne sur :
cd01.ffgym@gmail.com

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/cqp

SECTEUR : ANIMATION ET PREMIERS NIVEAUX DE COMPETITION

3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

3.3

CQP AAG : MENTION EVEIL GYMNIQUE POUR LA PETITE ENFANCE

CONTEXTE :

Vous avez un projet dans le domaine de l'animation des activités gymniques pour le public de la petite enfance ? Vous souhaitez acquérir une expérience professionnelle ? Le Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur des Activités Gymniques » peut vous aider à concrétiser votre projet !

PREROGATIVES :

Vous animez en autonomie contre rémunération

Vous encadrez des prestations de découverte des activités gymniques et d'initiation pour le public de la petite enfance

Vous garantissez aux pratiquants des conditions de sécurité et de maîtrise de l'environnement

LES AVANTAGES :

- Tremplin pour votre parcours professionnel (évolution vers un BPJEPS)
- Encadrement en autonomie contre rémunération
- Valorisation des diplômes fédéraux (allègements ou équivalences sous conditions)
- Parcours individuel de formation
- Suivi individualisé du stagiaire
- Formateurs certifiés par l'INF/FFG
- Possibilité de financement au titre de la formation professionnelle

ORGANISATION DE LA FORMATION :

-Voir le comité régional ou votre club

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

Etre titulaire de la formation aux premiers secours (AFPS ou PSC1)

Etre en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive

Etre âgé de 18 ans minimum

Volume de la Formation : 125H

Positionnement 5H
Formation en Centre 70H
Stage en structure 50H

Conditions Financières : 1270 €
Possibilité de prise en charge par les OPCA.

Tous les renseignements en ligne sur :
cd01.ffgym@gmail.com
http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/cqp

SECTEUR : ANIMATION

3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

3.4

BP JEPS ACTIVITES GYMNiques FORME ET FORCE ALTERNANCE – Mention A&B

CONTEXTE :

Educateur, conseiller sportif, animateur, moniteur, entraîneur... L'animateur AGFF mention «Activités gymniques acrobatiques ou d'expression», exerce en autonomie son activité d'animation des activités gymniques acrobatiques ou d'expression en utilisant les supports techniques liées à la mention. Il encadre tout type de public dans une pratique de loisirs, encadre des activités de découverte, d'initiation et d'animation jusqu'à un premier niveau de compétition. Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception de projet d'animation.

CONTENU :

- Techniques de communication
- Proposer des situations d'apprentissages sur des séances d'animation
- Développer des projets
- Maîtriser les outils et les techniques des activités
- Réglementation
- Développement durable

Inclus

- Moniteur fédéral
- Stage petite enfance

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

- Etre âgé de 18 ans à la date du jury final
 - Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou d'un titre admis en équivalence
 - Avoir un CM de non contre indication à la pratique sportive de moins de 3 mois à la date des épreuves de sélection
 - Détenir ou réussir les exigences préalables
 - Etre capable de réaliser des éléments en gymnastique au sol, mini-trampoline, trampoline et gymnastique acrobatique dans le respect de la technique
- OU
- être titulaire de la qualification d'animateur fédéral des activités gymniques acrobatiques ou d'expression (FFG) - ou de l'animateur fédéral des activités gymniques ou d'expression de la FSCF ou de la formation initiale d'animateur mention gymnastique délivré par l'UFOLEP
 - réussir les tests de sélection

Contact :

Nadine CONTIGNON
Tél : 04 76 67 03 90

Organisme de Formation : Tremplin Sport Formation

Lieu : TREMPLIN SPORT FORMATION - VOIRON

Volume de la Formation :

- 1 jour de positionnement
- 630 heures de formation en centre de formation
- 480 heures en structure

Conditions Financières :

- Frais pédagogiques : voir devis (coût total : 6230 €)
- Frais d'hébergement en supplément
- Prise en charge financière : différents modes de financements sont possibles selon le statut des candidats

Inscriptions :

www.tremplinsport.fr agff@tremplinsport.fr
04 76 67 03 90

Tous les renseignements en ligne sur :

cd01.ffgym@gmail.com

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/dejeps

SECTEUR : ANIMATION

3. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

3.5

BP JEPS ACTIVITES GYMNIQUES FORME ET FORCE APPRENTISSAGE MENTION A

CONTEXTE :

Educateur, conseiller sportif, animateur, moniteur, entraîneur... L'animateur sportif AGFF mention «Activités gymniques acrobatiques ou d'expression», exerce en autonomie son activité d'animation des activités gymniques acrobatiques ou d'expression en utilisant les supports techniques liées à la mention. Il encadre tout type de public dans une pratique de loisirs, encadre des activités de découverte, d'initiation et d'animation jusqu'à un premier niveau de compétition. Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception de projet d'animation.

CONTENU DE FORMATION :

La formation pédagogique est de 900 heures sur 22 mois (de septembre 2015 à juin 2017) sur une base horaire hebdomadaire de 35h :

- Temps de formation à l'AFMS : 14h (lundi de 9h00 à 18h00 et mardi de 8h00 à 15h00) hors vacances scolaires,
- Temps en immersion professionnelle : 22h

ORGANISATION DE LA FORMATION :

-Voir le comité régional ou votre club

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION :

- Etre âgé de 16 à 26 ans
- Avoir une structure d'alternance (sous contrat d'apprentissage)
- Etre titulaire du PSC1
- Tests d'exigences préalables : réaliser des éléments gymniques au sol, mini trampoline, et gymnastique acrobatique dans le respect de la technique
- Entretien de motivation

Contact : contact@afms-loire.fr

Organisme de Formation : AFMS

Lieu :
Complexe des Ollières
Rue de Verdun
BP 129 – 42580 L'ETRAT

Volume de la Formation :
900H sur 22 mois de formation

Conditions Financières :

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, le coût de la formation est financé par une subvention du Conseil Régional Rhône-Alpes.

Inscriptions :
www.afms-loire.fr

Tous les renseignements en ligne sur :
cd01.ffgym@gmail.com

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/dejeps

SECTEUR : ANIMATION

4. FORMATIONS FEDERALES DIPLOMANTES

4.1

FORMATION ANIMATEUR ACTIVITES GYMNIQUES ACROBATIQUES ET EXPRESSION

CONTEXTE :

Les premiers pas dans l'enseignement de la gymnastique de nos jeunes animateurs est un sujet qui préoccupe les dirigeants tellement l'enjeu est décisif pour la fidélisation des pratiquants et le développement des clubs. Ces jeunes gymnastes pour la plupart, retranscrivent la forme de travail qu'ils ont vécu en tant que gymnaste et se révèle bien souvent peu adaptée au public loisir qu'ils ont en charge. Nous devons les amener à réfléchir sur la prise en main pédagogique de leur groupe, de la gestion d'un groupe de jeunes gymnastes. Quels sont les principes de base de l'enseignement de la gymnastique ?

OBJECTIF :

Prendre en compte la spécificité du public loisir
Préparer, animer et évaluer des séances de gymnastique loisir
Assurer la sécurité des pratiquants
Obtenir le diplôme « animateur »

CONTENU DE FORMATION :

Formation participative alternant l'approche pratique avec groupe support et approche théorique en lien avec les préconisations fédérales. Nous aborderons la préparation et la conduite de séance, les apports théoriques sur l'anatomie, la sécurité, le programme Access Gym...

PUBLIC CONCERNE :

Être âgé de 15 ans à l'entrée en formation et le jour de l'examen
Bénévole motivé par l'animation
Salarié de club

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Voir page suivante

CONDITION D'ACCES :

Avoir participé à la formation départementale la saison dernière ou lors de la même saison
S'acquitter des frais d'inscription
Avoir le PSC1

Coordonnateur : Colin CHARRIER

Formateurs : Equipe de Formation Régionale

**Volume de la Formation :
30H**

**Date : A choisir parmi les différents modules communs
ainsi que le module spécifique obligatoire**

Conditions Financières :

Se renseigner auprès des adresses jointes

.

Inscriptions :

Inscription en ligne (Voir site internet CRRAG)

Informations Diverses :

Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans

Apporter une clé USB

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/trouver_sa_formation/pour_animer_et_initier

SECTEUR : ANIMATION

CONTEXTE :

La formation petite enfance est le passage nécessaire pour les animateurs des clubs afin de bien encadrer et de développer l'activité Petite Enfance. La particularité de cette activité du public des 2 à 6 ans demande des compétences et un savoir faire bien spécifique. En effet la connaissance du public des 2 à 6 ans et des méthodes pédagogiques de la Petite Enfance ouvre des pistes pour améliorer et développer l'activité Petite Enfance. Comment animer les séances de baby gym et d'éveil gymnique ? Quelle sont les préconisations fédérales vis-à-vis de ce public ?

OBJECTIF :

Prendre en compte la spécificité du public Petite Enfance
Préparer, animer et évaluer des séances de baby gym et d'éveil gymnique
Assurer la sécurité des pratiquants
Obtenir le diplôme « animateur Petite Enfance »

CONTENU DE FORMATION :

Formation participative alternant l'approche pratique avec groupe support et approche théorique en lien avec les préconisations fédérales. Nous aborderons la préparation et la conduite de séance, les stades du développement de l'enfant, la sécurité, l'obtention du label Petite Enfance,

PUBLIC CONCERNE :

Etre âgé de 15 ans minimum à l'entrée en formation et le jour de l'examen
Bénévole motivé par l'animation de l'activité Petite Enfance
Salarié de club

COMPLEMENT D'INFORMATION :

Une formation continue organisée par la Zone Sud-Est sur le thème des 18/24 mois se déroulera à Saint Etienne.
Pour les inscriptions, merci de télécharger la brochure de zone sud-est.
Avoir le PSC1

Coordonatrice : Caty GOURY CHARVET

Formatrices : Caty GOURY CHARVET (Formatrice FFG)
Evelyne SAURA (Formatrice FFG)
Johanna MICHAUD (Formatrice CRRAG)

Lieu : SAINT ETIENNE

Volume de la Formation : 24H

Inscriptions :
Inscription en ligne (Voir site internet CRRAG)

Conditions Financières :

80 €/club droit d'accès à la formation Animateur Initiateur (-50% pour les clubs labellisés)
150 € /candidat (-50% pour les clubs labellisés) pour la formation diplômante.

Informations Diverses :

Ouverture aux licenciés FFGym dès l'âge de 15 ans
Apporter une clé USB

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/trouver_sa_formation/pour_animer_et_initier

Le DEJEPS c'est quoi ?

Le **Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et Sports** est un diplôme délivré par le Ministère de la Santé et des Sports. Il prépare au métier d'entraîneur et permet d'encadrer contre rémunération.

TYPES DE FORMATIONS :

Deux mentions couvrent l'ensemble des disciplines gymniques :

- La mention **disciplines gymniques acrobatiques** pour la gymnastique artistique féminine, la gymnastique artistique masculine, le trampoliner, le tumbling et la gymnastique acrobatique
- La mention **disciplines gymniques d'expression** pour la gymnastique rythmique et la gymnastique aérobic

CONTENU DE FORMATION :

La formation se déroule sur 18 mois en alternance (environ une semaine de cours par mois) pour un maximum de :

- **700H en centre pour les candidats en formation initiale**
- **500H de stage d'application pratique en club**

- **UC 1 : Etre capable de concevoir un projet d'action**
- **UC 2 : Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action**
- **UC 3 : Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en Gymnastique artistique féminine ou Gymnastique artistique masculine**
- **UC 4 : Etre capable d'encadrer la Gymnastique artistique féminine ou la Gymnastique artistique masculine en sécurité**

Plus d'informations

Direction Formation - Emploi

Tél.: 01 48 01 24 48

Mail: formation@ffgym.fr

SECTEUR : PROFESSIONNEL ENTRAINEUR

Qui a droit à la VAE ?

Vous avez droit à la VAE si vous avez au moins trois ans d'expérience d'une activité en lien direct avec la certification choisie. Peu importe votre âge, votre niveau de formation ou la nature de votre contrat de travail (CDI, CDD, temps plein, temps partiel).

Quelle expérience valider ?

Vous pouvez valider l'ensemble des compétences acquises dans l'exercice de votre activité professionnelle (salariée ou non), **ou bénévole** (gestion associative, activité syndicale, secourisme...) ou **de volontariat** (volontariat associatif, volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité...) *Exemple : si vous exercez bénévolement depuis de nombreuses années les missions d'un animateur en activités gymniques acrobatiques, vous pouvez demander une validation de votre expérience par le Certificat de Qualification Professionnelle Animateur des Activités Gymniques mention "Activités Gymniques Acrobatiques".*

Quelles certifications obtenir ?

La VAE donne accès à un grand nombre de certifications de tous niveaux et secteurs d'activités, inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Il peut s'agir :

- d'un diplôme délivré au nom de l'Etat par différents Ministères (Education Nationale, Jeunesse et Sport, Santé...)
- d'un titre à finalité professionnelle délivré par le Ministère de l'Emploi ou un organisme reconnu par l'Etat (Chambre des Métiers...)
- d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) créé et délivré par une branche professionnelle

[La VAE qu'est ce que c'est ?](http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/la_vae)

http://www.ffgym.com/ffgym/se_former/la_vae

[La VAE comment ça marche?](http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/aide-a-l-emploi/decouvrir-la-vae/article/Le-dossier-de-validation-des-acquis-de-l-experience-VAE)

<http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/aide-a-l-emploi/decouvrir-la-vae/article/Le-dossier-de-validation-des-acquis-de-l-experience-VAE>